CRESSI

SINCE 1946

Manuale d'uso
Direction for use
Manuel d'instructions
Bedienungsanleitung
Manual de istrucciones
Руководство
潜水呼吸调节器使用手册

erogatori
regulators
detendeur
atemregler
regulador
пользователя
呼吸调节器

CE

made in Italy

ATTENTION : Ce manuel ne remplace pas un cours de plongée !
Tout le matériel Cressi-sub doit être utilisé par des plongeurs convenablement préparés lors de cours de formation délivrés par des formateurs diplômés. L'utilisation de matériel de plongée sans brevet ou sans préparation technique adaptée est potentiellement dangereuse pour la sécurité du plongeur et pourrait même être mortelle.

⚠ AVERTISSEMENT : Veuillez soigneusement lire ce manuel d'utilisation avant d'utiliser votre matériel. N'utilisez PAS votre détendeur avant d'avoir entièrement lu ce manuel de l'utilisateur.
Assurez-vous d'avoir parfaitement compris le contenu de ce manuel, et conservez-le pour le consulter ultérieurement.

NOTE : Vous trouverez des informations plus détaillées concernant votre produit sur le CD qui est fourni avec ce manuel d'utilisation. Vous les trouverez également sur www.cressi.com.

INTRODUCTION

Félicitations ! Le produit que vous avez choisi est le fruit de l'évolution et de la recherche permanente conduite par nos bureaux techniques et de la proverbiale fiabilité de Cressi-sub, il vous assurera des plongées agréables et en toute sécurité pendant longtemps.

Tous les détendeurs Cressi-sub sont homologués pour une utilisation jusqu'à 50 m comme exigé par la norme EN 250:2014, dans le respect de la directive 89/686/CEE qui détermine les conditions dans lesquelles peut être commercialisé un équipement de protection individuelle (EPI) et les exigences minimales de sécurité s'appliquant à cet équipement.
Ce type d'équipement fait partie de la catégorie d'EPI la plus haute (catégorie III) et respecte les exigences déterminées par les tests requis par la norme EN 250:2014, qui est reconnue comme étant la norme technique de référence pour les détendeurs loisirs qui sont fabriqués et vendus sur le marché européen. Par conséquent, tous les détendeurs de la gamme Cressi-sub portent la marque CE suivie du numéro d'identification de l'organisme de certification : 0474 qui correspond à RINA, l'agence homologuée pour effectuer les tests surveillant leur fabrication conformément à l'article 11 A de la directive 89/686/CEE, ainsi que les exigences critiques concernant la santé et la sécurité qui s'appliquent aux EPI de catégorie III. Elle détermine également les conditions de mise sur le marché d'un tel équipement.

COMPOSANTS PRINCIPAUX D'UN DÉTENDEUR

La fonction fondamentale d'un détendeur est de réduire à la pression ambiante la pression de l'air comprimé contenu dans les bouteilles, en fournissant de l'air respirable à la demande du plongeur.

Les détendeurs doivent garantir un fonctionnement sûr, avec des performances évoluées qui sont stables dans le temps, ainsi qu'une fourniture d'air suffisante et un faible effort respiratoire pour éviter de fatiguer le plongeur au cours de son immersion.

Les détendeurs les plus communs sont des modèles à deux étages, constitués d'un « premier étage » qui est le principal réducteur de pression, et un « deuxième étage » (maintenu dans la bouche du plongeur) qui effectue des ajustements minimes, amenant l'air à respirer à la valeur exacte de la pression de l'environnement.

Associé aux bouteilles, aux clapets et au harnais, le détendeur fait partie d'un système complet destiné à la respiration sous-marine, connu sous le nom de scaphandre autonome ou « SCUBA » (Self Contained Underwater Breathing Apparatus, appareil de plongée autonome).

REMARQUE : La norme EN 250:2014 définit un appareil de plongée autonome comme étant à air comprimé et à circuit ouvert, l'air étant contenu dans une bouteille et le matériel devant au moins comprendre :

1. **bouteille(s) avec robinet(s),**
2. **détendeur à la demande,**
3. **manomètre de pression ou dispositif permettant de surveiller la pression de la ou des bouteille(s).**
4. **masque de plongée,**
5. **système permettant de transporter, de soutenir et de fixer sur le plongeur (par exemple, un harnais, etc.)**
6. **manuel d'utilisation du fabricant**

Le matériel de plongée autonome peut aussi comprendre une source d'air alternative (octopus), un ordinateur de plongée, etc.

REMARQUE : Les détendeurs Cressi-sub peuvent être utilisés avec des appareils de plongée autonomes suivant les associations homologuées qui respectent la directive 89/686/CEE et la norme EN 250:2014.

PREMIERS ÉTAGES

Le premier étage, qui peut être à piston ou à membrane, est un réducteur de pression qui sert à détendre l'air comprimé contenu dans les bouteilles jusqu'à une pression intermédiaire correcte, et surtout constante. Cela est crucial pour que le deuxième étage puisse être correctement calibré, lui permettant de fonctionner de façon optimale et d'offrir les performances les meilleures qui soient tout au long de la plongée.

Tous les premiers étages de la ligne Cressi-sub sont munis d'un raccord qui se fixe au clapet de la bouteille ou d'un ÉTRIER conforme à la norme UN EN 12209 (pression de service maximale 230 bars), ou d'un raccord DIN fileté conforme à la norme EN 12209 (pression de service maximale de 230/300 bars), suivant la norme EN 250:2014.

De plus, tous les premiers étages de la gamme Cressi-sub sont équipés de multiples ports filetés délivrant une pression intermédiaire auxquels peuvent se raccorder facilement des deuxièmes étages, des gilets ou des combinaisons étanches.

De la même façon, tous les premiers étages de la gamme Cressi-sub offrent un ou plusieurs ports haute pression filetés (7/16-20 UNF) auxquels peuvent être raccordés facilement le manomètre de pression ou la console.

⚠ AVERTISSEMENT : un manomètre de pression sous-marine ou un ordinateur muni de cette fonction doit être raccordé au(x) port(s) haute pression du premier étage.
Puisque les bouteilles ne sont pas fournies avec un dispositif de réserve, il est absolument crucial d'utiliser un manomètre de pression à tout moment, de manière à indiquer la consommation progressive d'air au cours de la plongée, indiquant clairement le moment où la pression de réserve a été atteinte. Cette réserve doit être considérée comme étant inutilisable pour la plongée, et strictement réservée à une alimentation d'urgence.
Plonger sans manomètre est dangereux parce le plongeur ne peut pas contrôler ce qui lui reste d'air, il peut se retrouver brutalement à court d'air, mettant ainsi en danger sa propre vie.

DEUXIÈMES ETAGES

Le but d'un deuxième étage est de réduire la pression intermédiaire qui sort du premier étage pour l'amener à pression ambiante, produisant donc un air respirable seulement lorsque cela est exigé par l'inspiration du plongeur.

Le deuxième étage est branché à l'une des sorties à pression intermédiaire du premier étage au moyen d'un flexible moyenne pression haute capacité.

Tous les deuxièmes étages Cressi-sub sont de type **clapet aval**, ce qui entraîne l'ouverture automatique du clapet en cas de perte de réglage du premier étage ou d'une augmentation soudaine de la pression intermédiaire.

Ceci signifie qu'en cas de surpression survenant avant le deuxième étage, celle-ci se traduit par une mise en débit continu spontanée du détendeur mais jamais par un blocage de celui-ci.

Ils peuvent être de type *clapet aval simples et non réglables*, ou de *type clapet aval réglable* qui permet de moduler l'effort inspiratoire à l'aide d'une molette extérieure.

Tous les deuxièmes étages Cressi-sub sont munis d'un déflecteur de flux permettant de contrôler et d'optimiser l'effet Venturi dans deux positions de fonctionnement : plongée « DIVE » (parfois indiqué par un signe « + ») et pré-plongée « PRE-DIVE » (parfois indiqué par un signe « - ».

⚠ AVERTISSEMENT : N'oubliez jamais de positionner le levier de déflecteur de flux en position pré-plongée « PRE-DIVE » lorsque vous n'utilisez pas le détendeur, faute de quoi un choc accidentel, la chute à l'eau du détendeur, une pression sur le bouton de surpression alors que le détendeur n'est pas en bouche ou bien le retrait inopiné du détendeur de la bouche peuvent engendrer un débit continu parfois violent et causer une grande consommation d'air. La position plongée « DIVE » (+) s'utilise exclusivement en plongée et seulement avec le détendeur en bouche.

CONFIGURATION DE L'OCTOPUS

La configuration de l'octopus comprend un premier étage raccordé à la bouteille, auquel deux deuxièmes étages sont ensuite connectés (le détendeur principal et un appareil de secours, souvent appelé « octopus » et généralement coloré en jaune).

REMARQUE : Cressi-sub décourage l'utilisation de cette configuration qui n'est pas la plus sûre qui soit, puisqu'un possible dysfonctionnement du premier étage pourrait aboutir à un potentiel danger pour le plongeur. Le risque augmente notablement au cours des plongées en eaux froides.

La norme EN 250:2014, qui réglemente les exigences minimales de sécurité pour un octopus, décourage également l'utilisation d'un tel octopus pour des plongées effectuées à des températures d'eau inférieures à 10 °C. Elle ne considère pas que cette configuration est idéale dans ces conditions, et recommande plutôt l'utilisation de deux détendeurs complets, séparés l'un de l'autre, raccordés à un robinet qui offre deux ports différents.

ATTENTION : Pour effectuer une plongée en complète sécurité, Cressi-sub recommande l'utilisation d'une bouteille munie d'un robinet qui offre deux ports différents, auxquels deux détendeurs complets seront raccordés.

De plus, là encore suivant la norme EN 250:2014, l'utilisation d'un octopus pour des plongées dans des eaux dont la température est inférieure à 10 °C présente un risque notable d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT : Un équipement de plongée autonome qui ne respecte pas la norme EN 2050:2014 et qui est destiné à une configuration avec un octopus est marqué d'un « A » et peut être utilisé simultanément par de multiples plongeurs comme appareil de secours.

⚠ AVERTISSEMENT : Si les composants de l'équipement de plongée autonome sont configurés et utilisés simultanément par des plongeurs multiples, cet équipement ne peut pas être utilisé à des profondeurs plus importantes que 30 mètres, ou avec de l'eau dont la température est inférieure à 10 °C.

UTILISATION DU DÉTENDEUR ET ÉVALUATION DES RISQUES

⚠ AVERTISSEMENT : Pour effectuer une plongée en complète sécurité, Cressi-sub recommande l'utilisation d'une bouteille munie d'un robinet qui offre deux ports différents, auxquels deux détendeurs complets seront raccordés.

N'oubliez pas que seuls ceux qui ont suivi avec succès une formation spécifique à la plongée, et qui ont obtenu le brevet correspondant, peuvent utiliser un détendeur de plongée.

L'utilisation de matériel sous-marin sans brevet ou sans préparation technique adaptée est potentiellement dangereuse pour la sécurité du plongeur et pourrait même être mortelle.

De plus, avant chaque utilisation, tous les facteurs environnementaux doivent être soigneusement évalués, en particulier le temps et les conditions de l'eau, la visibilité, la présence de courants, la température de l'eau, ainsi que la condition physique et psychologique du plongeur, y compris son état de santé, les situations émotionnellement ou physiquement stressantes, le manque d'entraînement, la fatigue, la digestion etc. Si une seule de ces conditions présente un risque, la plongée ne doit pas être tentée.

N'oubliez pas que les détendeurs à air en circuit ouvert sont conçus et testés pour une utilisation jusqu'à 50 mètres selon la norme EN 250:2014, mais que la plongée loisirs ne doit pas descendre à plus de 40 mètres, sans aucun travail physique.

REMARQUE : Le transport de ce matériel est sujet aux règlements locaux en vigueur, respectez toujours les lois applicables et renseignez-vous préalablement pour savoir quelles sont les lois qui régissent le transport du matériel dans le pays où vous êtes.

UTILISATION DU DÉTENDEUR EN EAUX FROIDES

⚠ AVERTISSEMENT : Pour affronter en toute sécurité une plongée en eaux froides (températures inférieures à 10 °C), Cressi-sub recommande l'utilisation d'une bouteille équipée d'un robinet avec deux sorties indépendantes sur lesquelles peuvent être montés deux détendeurs complets.

Lorsque le détendeur est utilisé en eaux froides (suivant la norme EN 250:2014, à des températures inférieures à 10 °C), Cressi-sub recommande de suivre scrupuleusement les recommandations suivantes afin de réduire le risque de geler votre détendeur :

1. Protégez le détendeur d'une quelconque entrée d'eau accidentelle dans le premier ou le deuxième étage.
2. Protégez le matériel du froid avant la plongée en le conservant dans un endroit tiède et sec.
3. Évitez de respirer dans le détendeur ou d'appuyer sur le bouton de surpression dans l'air très froid avant de rentrer dans l'eau.

4. Abstenez-vous d'enlever le détendeur de votre bouche, d'abord en surface, puis durant l'entrée dans l'eau, de manière à éviter une arrivée d'eau froide dans le deuxième étage par l'embout.

5. Autant que possible, évitez une consommation excessive d'air durant la plongée (gonflage répété du gilet, remplissage d'un parachute de levage ou de signalisation, passage d'air à un autre plongeur etc.)

6. Vérifiez que l'air contenu dans la bouteille est conforme aux valeurs recommandées par la norme EN 12021 et est exempt d'humidité excessive

⚠ AVERTISSEMENT : une préparation technique adéquate est nécessaire pour effectuer des plongées en eaux froides (températures inférieures à 10 °C/50 °F). Cressi-sub recommande de n'effectuer ce type de plongée qu'après avoir suivi une formation spécifique auprès de moniteurs brevetés. L'utilisation de matériel de plongée sans brevet ou sans préparation technique adaptée est potentiellement dangereuse pour la sécurité du plongeur et peut même être mortelle. Le détendeur ne doit absolument pas être mouillé ni exposé à de l'air glacé avant utilisation. N'utilisez pas le bouton de purge, particulièrement lorsque le levier de réglage de l'effet Venturi est en position plongée (« dive »). Si cela est possible, maintenez le détendeur dans un endroit tiède avant de l'utiliser.

⚠ AVERTISSEMENT : Les appareils de plongée autonome conformes à la norme EN 250:2014 ne doivent pas être utilisés en même temps par plusieurs plongeurs.

⚠ AVERTISSEMENT : dans le cas où les éléments composant l'appareil de plongée autonome seraient utilisés par plusieurs plongeurs simultanément, les performances respiratoires en eaux froides pourraient ne plus satisfaire aux limites prévues par la norme EN 250:2014.

UTILISATION AVEC DES MÉLANGES DE TYPE NITROX

ATTENTION : Cressi-sub déconseille d'effectuer des plongées au Nitrox sans avoir suivi de formation adéquate. Les plongées au Nitrox peuvent soumettre le plongeur à des risques différents de ceux d'une plongée à l'air. Ils sont susceptibles de provoquer de graves dommages physiques et, dans des cas extrêmes, d'être mortels.

⚠ AVERTISSEMENT : Dans les pays de la CEE, les détendeurs et les octopus Cressi-sub ne peuvent être utilisés qu'avec de l'air comprimé qui respecte les exigences de la norme EN 12021. N'utilisez pas des appareils avec d'autres mélanges gazeux ou avec de l'air enrichi en oxygène (O2 > 22 %). Ne pas respecter cet avertissement peut provoquer des défauts de fonctionnement, et aussi faire user le matériel prématurément, ou même provoquer des explosions pouvant provoquer des dommages sérieux.

⚠ AVERTISSEMENT : Dans les pays hors de la CEE, les détendeurs et les octopus Cressi-sub sont compatibles avec l'utilisation d'un appareil de plongée autonome utilisant de l'air compressé ou des mélanges enrichis (Nitrox) dont le pourcentage en oxygène n'est pas supérieur à 40 %. Ne pas suivre ces avertissements peut provoquer des blessures graves ou mortelles du fait de feux, d'explosions, de détériorations ou de la défaillance du matériel.

Tous les détendeurs Cressi-sub utilisent des joints en NBR et les composants internes sont légèrement lubrifiés avec de la graisse silicone. Celle-ci garantit dans le temps une meilleure lubrification et une bonne protection en environnement salin ou corrosif.

Comme cela a été démontré par des expériences menées par la NASA (NASA DOCUMENT TR-900-001) l'utilisation de lubrifiants au silicone est parfaitement compatible avec du matériel utilisant des mélanges hyperoxygénés (Nitrox) jusqu'à un pourcentage d'oxygène de 40 %.

Les normes européennes récentes EN13949 - EN144/3 établissent que tout le matériel utilisé avec des mélanges contenant plus de 22 % d'oxygène doit aussi être soumis, durant la phase de certification, à un test de fonctionnement avec de l'oxygène pur. Il est clair que ce test ne peut être effectué avec l'utilisation de lubrifiant au silicone.

C'est pourquoi les détendeurs Cressi-sub ne sont certifiés CE que pour l'utilisation à l'air ou avec des mélanges contenant moins de 22 % d'oxygène. Ils ne peuvent donc pas, dans les pays CEE, être utilisés avec des mélanges hyperoxygénés.

TESTS À EFFECTUER AVANT D'UTILISER VOTRE MATÉRIEL

Avant d'utiliser votre détendeur Cressi-sub, nous vous conseillons d'exécuter quelques procédures simples, mais efficaces et indispensables, afin d'éviter toutes sortes de problèmes.

Vérifiez, par exemple, que tous les flexibles sont parfaitement connectés avec le premier étage, s'ils se sont desserrés il faut les revisser avec une clé, avant de mettre le matériel sous pression.

C'est une bonne habitude que de vérifier que les flexibles ne sont pas usés, ou pire, pincés ou coupés d'une façon ou d'une autre. Si vous trouvez des dommages, nous vous recommandons de ne pas effectuer la plongée, et de contacter un centre agréé Cressi-sub.

De la même façon, vérifiez que le premier et le deuxième étage ne montrent aucun signe de dommage, par exemple qu'il n'y a ni pincement ni griffure sur l'embout du deuxième étage, et que celui-ci est fermement fixé au boîtier avec un collier. Si vous trouvez l'un ou l'autre de ces dommages, nous vous recommandons de ne pas effectuer la plongée, et de contacter un centre agréé Cressi-sub.

La pression des bouteilles doit être vérifiée sur le manomètre immergeable ou sur l'ordinateur équipé de la fonction d'affichage de la pression. Ils doivent indiquer la pression correcte d'utilisation de celle-ci, lorsque le robinet de la bouteille est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT : Protégez le cadran du manomètre avec la main ou pointez-le vers une direction où il n'y a personne, afin d'éviter les risques possibles de mauvais fonctionnement de l'appareil.

ATTENTION : Tous les détendeurs doivent être testés en surface avant la mise à l'eau, en appuyant de façon répétée sur le bouton de surpression, de manière à vérifier que l'air circule normalement puis, l'embout dans votre bouche, inspirez plusieurs fois dans le détendeur pour vérifier qu'il fonctionne correctement (à part pour les plongées en eaux froides dont la température est inférieure à 10 °C). Il faut répéter la même opération en surface avant de plonger, équipez-vous de votre embout et tournez la tête pour que le détendeur soit entièrement sous l'eau : inspirez et expirez fortement afin de vérifier que tout fonctionne correctement, que ce soit lors de l'arrivée d'air ou de la phase de purge.

REMARQUE : Si une vérification sonore avant la plongée révèle des fuites aux raccords, au niveau des flexibles, ou une mise en débit continu du deuxième étage, nous vous recommandons de ne PAS effectuer la plongée et de contacter un centre agréé Cressi-sub.

⚠ AVERTISSEMENT : Vérifiez que les joints toriques étanches des soupapes sont en parfait état.
Ils ne doivent présenter ni pincements, ni griffures ni autres signes de détérioration, et dans tous les cas ils doivent être remplacés à intervalles réguliers même s'ils sont parfaitement intacts, parce qu'ils sont soumis à la haute pression de l'air qui arrive des bouteilles et aux agents atmosphériques. Seules les pièces détachées d'origine Cressi-sub peuvent être utilisées.

MONTAGE DU DÉTENDEUR SUR LA BOUTEILLE

⚠ AVERTISSEMENT : Avant de procéder au montage il est nécessaire de s'assurer que la bouteille a été gonflée seulement avec de l'air comprimé, à la pression, avec un compresseur adéquat qui fournit de l'air respirable selon la norme EN 12021.

⚠ AVERTISSEMENT : Seules les bouteilles agréées peuvent être remplies dans l'intervalle de temps indiqué sur le certificat.

REMARQUE : Avant d'ouvrir le robinet de la bouteille, vérifiez que l'aiguille du manomètre indique la pression zéro.

Pour les premiers étages raccordés par un étrier, utilisez la procédure suivante : ventilez légèrement en ouvrant le robinet quelques secondes de manière à éliminer toute l'eau résiduelle qui pourrait encore se trouver dans le segment du robinet. Une fois dévissée la molette de serrage de l'étrier, ôtez de son siège le bouchon de protection et positionnez le premier étage contre la sortie d'air de la robinetterie, après avoir vérifié que le deuxième étage est orienté correctement.

À ce moment, serrez la molette de l'étrier pour fixer le premier étage sur le robinet.

REMARQUE : Il n'est pas nécessaire de serrer trop la molette de l'étrier du premier étage pour faire une bonne étanchéité entre le détendeur et le robinet.

Ouvrez le robinet en le tournant dans le sens antihoraire, tout en appuyant un moment sur le bouton d'alimentation manuelle du deuxième étage (ne pas faire cela dans les eaux froides).

⚠ AVERTISSEMENT : une préparation technique adéquate est nécessaire pour effectuer des plongées en eaux froides (températures inférieures à 10 °C). Cressi-sub recommande de n'effectuer ce type de plongée qu'après avoir suivi une formation spécifique auprès de moniteurs brevetés. L'utilisation de matériel sous-marin sans brevet ou sans préparation technique adaptée est potentiellement dangereuse pour la sécurité du plongeur et peut même être mortelle. Il est très important que votre détendeur ne soit pas mouillé avant utilisation, puis exposé à l'air (qui peut être largement au-dessous de 0 °C). N'utilisez pas le bouton de surpression, en particulier lorsque le levier de réglage de l'effet Venturi est sur la position Plongée « dive ». Si cela est possible, maintenez le détendeur dans une atmosphère tiède avant de l'utiliser.

REMARQUE : Il est vivement conseillé d'ouvrir lentement le robinet de la bouteille, afin de mettre le détendeur en pression d'une manière progressive. Une mise en pression rapide du détendeur engendre une compression adiabatique du gaz respirable à l'intérieur du premier étage, ce qui pourrait provoquer un fonctionnement défectueux du matériel. Dès que vous constatez que l'air sort par le deuxième étage, cessez d'appuyer sur le bouton de surpression et ouvrez complètement le robinet.

Il est recommandé de refermer le robinet de 1/4 de tour dans le sens antihoraire, pour ne pas abîmer le filetage.

Sur les premiers étages DIN la procédure de montage ne diffère pas beaucoup de celle qui est décrite ci-dessus. Il suffit de visser le raccord directement sur le robinet, **de même dans ce cas il n'est pas nécessaire de serrer beaucoup la molette pour que l'étanchéité soit faite entre le détendeur et le robinet**. Si vous utilisez un second détendeur indépendant, montez-le sur la sortie supplémentaire de la robinetterie en suivant la même procédure que celle décrite ci-dessus.

ATTENTION : Ne tournez pas le premier étage raccordé avec la bouteille lorsque le système est pressurisé, et n'utilisez pas le premier étage raccordé au robinet comme une poignée de transport, cela pourrait endommager les détendeurs, ses joints toriques et le robinet.

⚠ AVERTISSEMENT : Si les flexibles ne se trouvent pas orientés correctement, ne tentez pas de les repositionner lorsque le détendeur est sous pression. Fermez la bouteille, purgez l'air sous pression et, seulement alors, procédez au positionnement correct des flexibles.

⚠ AVERTISSEMENT : Une fois assemblé, le scaphandre autonome devra être couché horizontalement, afin d'éviter des chutes accidentelles qui pourraient l'endommager ou provoquer des blessures aux personnes.

PRENDRE SOIN DE VOTRE MATÉRIEL

Après utilisation, fermez le robinet en tournant dans le sens horaire jusqu'au bout, sans serrer trop fort. Appuyez ensuite sur le bouton de surpression du deuxième étage de manière à purger complètement l'air présent dans les flexibles et les raccords. Démontez alors le premier étage en tournant dans le sens antihoraire la molette de fixation.

Le filtre fritté doit être immédiatement protégé avec le doigt pendant que vous soufflez sur le bouchon du détendeur pour éliminer toutes traces d'eau ou d'éventuelles salissures. Le capuchon doit alors être positionné sur le port d'entrée d'air du premier étage, et bloqué avec la molette, en vérifiant que le joint torique du bouchon est également en place.

Après chaque utilisation, rincez le détendeur à l'eau douce alors qu'il est encore sous pression, cela vous permet de laver entièrement le deuxième étage sans y introduire de contaminant dans les zones d'étanchéité critiques. Rincez abondamment le premier étage et faites couler de l'eau dans l'embout du deuxième étage pour qu'elle sorte par le conduit d'expiration afin d'éliminer tout corps étranger.

Lorsque vous rincez le détendeur dépressurisé, rincez le premier étage en laissant de l'eau couler également par l'embout du deuxième étage et par les déflecteurs , de manière à éliminer tout contaminant : faites bien attention à ne pas appuyer sur le bouton de surpression, afin de ne pas laisser l'eau pénétrer dans les flexibles et dans le premier étage.

Le détendeur doit être mis à sécher dans un endroit frais et ventilé en évitant de plier les flexibles.

Si un détendeur est utilisé par plus d'une personne (écoles, clubs, etc.), nous recommandons de le désinfecter en dissolvant un paquet de TEGO 103 dans 5 litres d'eau et d'immerger les détendeurs dans la solution pendant 10 à 15 minutes après les avoir rincés à l'eau douce. Rincez-les bien après le trempage, et laissez-les sécher. Vous pouvez également désinfecter le matériel en le faisant tremper pendant 2 à 3 minutes dans une solution aqueuse à 2 % de Steramina G ou d'un produit similaire vendu en pharmacie.

ENTRETENIR VOTRE MATÉRIEL

ATTENTION : Cressi-sub vous recommande de faire entretenir votre détendeur au moins une fois par an, quel que soit le nombre de plongées que vous avez effectuées. Les opérations d'entretien peuvent aussi être plus fréquentes si vous utilisez votre détendeur de façon intensive.

Dans les deux cas, n'oubliez pas que la sécurité du plongeur et les performances du détendeur sont liées, et dépendent en grande partie d'un bon entretien.

Cela doit comprendre une inspection exhaustive du matériel, une révision complète, des réparations si nécessaire, l'ensemble effectué dans un centre agréé Cressi-sub. Les travaux d'entretien doivent être documentés en complétant les formulaires d'entretien (disponibles dans ce manuel et le formulaire de tâches/entretien/révision) fournis par Cressi-sub dans les manuels d'entretien spécifiques à chaque modèle de détendeur. Ceux-ci peuvent être consultés dans la zone d'« accès réservé » du site www.cressi.com spécialement destinée aux centres d'entretien agréés Cressi-sub, ils comprennent une gamme d'informations spécifiques telles que des schémas éclatés des pièces détachées, des manuels d'entretien, des procédures de calibration etc.

REMARQUE : De manière à garantir les meilleurs résultats, lorsqu'une opération d'entretien est effectuée, nous conseillons d'utiliser toutes les pièces détachées fournies par Cressi-sub dans le cadre de chaque procédure.

REMARQUE : Les opérations d'entretien (ou de réparation) du matériel doivent exclusivement utiliser des pièces détachées Cressi-sub.

⚠ AVERTISSEMENT : Les utilisateurs ne doivent jamais effectuer eux-mêmes les opérations d'entretien, celles-ci doivent exclusivement être effectuées par un centre agréé Cressi-sub. Si une opération d'entretien non conforme est effectuée sur le matériel, effectuée par quelqu'un autre que des personnes agréées par Cressi-sub ou s'il est utilisé à des fins autres que celles pour lequel il est spécifiquement conçu, la responsabilité d'un fonctionnement adéquat et sûr revient à l'utilisateur/au propriétaire.

ATTENTION : la révision des détendeurs doit être effectuée seulement et exclusivement par des centres agréés Cressi-sub, avec des pièces de rechange originales. Les interventions effectuées par du personnel non formé peuvent s'avérer très dangereuses pour la santé et la vie même du plongeur. Cressi-sub décline toute responsabilité pour les interventions d'entretien ou de réglage des détendeurs exécutées par du personnel non autorisé et non certifié.

REMARQUE : Vous pouvez trouver votre centre agréé Cressi-sub en demandant à votre distributeur, ou à Cressi-sub S.p.A. en envoyant un courriel à l'adresse : info@cressi-sub.it.

GARANTIE LIMITÉE

Cressi-sub S.p.A. garantit que ce produit fonctionnera correctement. Votre détendeur Cressi-sub est garanti deux ans à partir de la date initiale d'achat, contre :

- des défauts de fabrication évidents et/ou un défaut de montage du produit ou de ses pièces individuelles,
- un matériau considéré comme inadapté qui provoquerait un mauvais fonctionnement du détendeur,
- des erreurs évidentes de design, ou des instructions ou avertissements qui seraient incorrects ou inadéquats.

La période de garantie commence à la date initiale d'achat au détail, la date faisant foi est celle du reçu ou de la facture.

La garantie ne couvre pas :

- les dommages provoqués par une utilisation inadaptée du matériel, un entretien défectueux, des négligences ou modifications, transformations, adaptations ou une altération du produit fini.
- les dommages résultant de réparations effectuées par du personnel non agréé par Cressi-sub.

La garantie est automatiquement annulée si l'une de ces conditions est présente.

Pendant la période de garantie, Cressi-sub, ou un centre d'assistance agréé Cressi-sub, pourvoira à son bon vouloir, à éliminer les éventuels défauts de matériel, de design et de fabrication gratuitement par la réparation ou le remplacement du produit conformément à la présente garantie limitée.

La demande de réparation en garantie sera effectuée gratuitement au bon vouloir de Cressi-sub ou d'un centre agréé Cressi-sub et le produit sera réparé ou remplacé dans un délai raisonnable.

Si le produit est jugé non conforme aux termes et aux conditions citées dans la présente garantie limitée, Cressi-sub ou un centre agréé Cressi-sub se réservent le droit de facturer des frais d'entretien et/ou de réparation.

La garantie ne peut pas être transférée à une tierce partie par l'acheteur initial. Une facture d'achat (avec date d'achat) d'un distributeur agréé Cressi-sub sera exigée pour toute intervention sous garantie.

Toutes les réparations qui ne sont pas couvertes par la garantie seront effectuées aux frais de l'acheteur.

La garantie n'inclut pas de document ou de garantie accordée par le distributeur ou l'agent qui aille au-delà des termes de cette garantie.

Aucun distributeur ou agent n'est autorisé à apporter une quelconque modification à cette garantie ou à en accorder une supplémentaire.

Pour toute réparation sous garantie, veuillez envoyer le produit, en port dû, à votre distributeur Cressi-sub ou à un centre d'entretien agréé. Écrivez votre nom complet et votre adresse, et joignez la facture d'achat ou le reçu.

Vous pouvez trouver votre centre agréé Cressi-sub en demandant à votre distributeur, ou à Cressi-sub S.p.A. en envoyant un courriel à l'adresse : info@cressi-sub.it.

La société Cressi-sub décline toute responsabilité pour toute opération d'entretien effectuée par du personnel non agréé par Cressi-sub.

Les instructions et consignes qui se trouvent dans ce manuel sont basées sur les informations concernant le matériel les plus à jour avant la date d'impression. Cressi-sub se réserve le droit d'apporter tout changement au contenu, à tout moment.

ENTRETIEN/ENREGISTREMENT DES INTERVENTIONS (REGISTRE D'ENTRETIEN)

MODELE	NUMERO DE SERIE	DATE	DEALER NAME	NOM TECHNIQUE	NOTES DES INTERVENTIONS (Date prévue prochaine révision)	SIGNATURE

Via Gelasio Adamoli, 501 - 16165 - Genova - Italia
Tel. +39 010 830.79.1 - Fax +39 010 830.79.220
info@cressi-sub.it • www.cressi.com

rev_03_2016